

Président Pr Pascal Joly

Vice-Présidente
Vice-Président
Vice-Président
Vice-Présidente

Paris, le 12 juin 2017,

APPEL A CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SFD - 2018

Cher(e) Collègue,

Selon les statuts de la Société Française de Dermatologie, le tiers des membres du Conseil d'Administration doit être renouvelé à la fin de l'année lors d'une assemblée générale élective. Les candidats éligibles sont répartis en 2 Collèges électoraux distincts selon leur mode d'exercice. Trois membres pour le Collège 1 (9 praticiens libéraux ou salariés ou assimilés et n'étant ni praticiens hospitaliers temps-plein ou hospitalo-universitaires), et 3 membres pour le Collège 2 (9 praticiens hospitaliers temps-plein titulaires ou hospitalo-universitaires) seront ainsi renouvelés.

Les membres sortants pour le Collège 1 sont Véronique CHAUSSADE, Florence CORGIBET, Jean-François SEÏ. Les membres sortants pour le Collège 2 sont Marie-Thérèse LECCIA, Marie-Aleth RICHARD, Manuelle VIGUIER.

Si vous souhaitez faire acte de candidature dans l'un de ces Collèges, soit en tant que praticien libéral ou salarié ou assimilé, soit en tant que praticien hospitalier temps-plein titulaire ou hospitalo-universitaire, veuillez :

- 1. allez sur le site : https://sfd.alphavote-avex.com/assistance,
- 2. rendez-vous dans la section « COMNENT DÉPOSER MA CANDIDATURE »,
- 3. téléchargez le formulaire de candidature du Collège 1 ou du Collège 2 selon votre mode d'exercice,
- 4. complétez et l'adressez le par e-mail à <u>candidaturesfdermato@alphavote-avex.com</u> accompagné de votre <u>photo d'identité</u> (en version électronique) et des <u>motifs de votre engagement rédigés en</u> 800 caractères maximum espaces compris.

Ainsi, tous les candidats bénéficieront de la même diffusion de l'information auprès de tous les électeurs.

La date limite de dépôt des candidatures à l'élection du Conseil d'administration 2018 est fixée au **jeudi 15 septembre 2017** à 23h59.

Très sincèrement. Pr Pascal JOLY Président de la SFD

